



Mme Christiana Figueres
Secrétaire Exécutive de la CCNUCC
UNFCCC Secretariat
P.O. Box 260124
D-53153 Bonn
Allemagne

M. Laurent Fabius
Président de la COP21
Ministère des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75007 Paris
France

Le vendredi 29 mai 2015

Madame la Secrétaire Exécutive,
Monsieur le Président,

Le changement climatique est l'un des grands défis de notre temps. Nous, grandes compagnies pétrolières et gazières, reconnaissons l'ampleur de ce défi et l'importance de l'énergie pour le bien-être des populations mondiales

Nous constatons que la tendance actuelle d'évolution des émissions de gaz à effet de serre place le monde sur une trajectoire qui, selon le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC), entrainerait un réchauffement de la planète supérieur à deux degrés Celsius par rapport à l'ère pré-industrielle. Notre secteur est confronté à une équation complexe : répondre à une demande croissante en énergie qui soit moins émissive en CO₂. Nous sommes prêts à jouer notre rôle pour relever ce défi

Nos entreprises agissent d'ores et déjà pour contribuer à limiter les émissions : augmenter la part du gaz dans nos productions, améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations et de nos produits, développer la production d'énergies renouvelables, investir dans le captage et le stockage du CO₂ et explorer les nouvelles technologies et nouveaux *business model* bas carbone. Toutes ces mesures s'inscrivent pleinement dans notre mission : fournir au plus grand nombre l'accès à une énergie à la fois sûre et durable.

Pour aller plus loin encore, nous avons besoin que les États à travers le monde nous fournissent des cadres réglementaires transparents, stables, ambitieux et de long terme. L'objectif est de réduire les incertitudes et dynamiser les investissements dans les technologies bas carbone et les ressources les plus pertinentes au rythme adéquat.

Nous pensons que le prix du carbone doit être un élément clé de ces cadres réglementaires. En agissant en ce sens, les États décourageront le recours aux technologies fortement émissives et encourageront au contraire les options les plus efficaces pour diminuer les émissions de CO₂ partout dans le monde, notamment la réduction de la demande dans les énergies fossiles les plus carbonées, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le remplacement du charbon par le gaz naturel, l'augmentation des investissements dans le captage et le stockage du carbone, les énergies renouvelables, les bâtiments et réseaux intelligents, l'accès à l'énergie hors réseau, les véhicules propres ou encore de nouveaux *business model* et comportements en matière de mobilité.

Nos entreprises sont déjà soumises à la tarification des émissions puisqu'elles opèrent dans des marchés carbone existants et appliquent en interne des prix du CO₂ à leurs propres activités pour déterminer si leurs investissements resteraient viables dans un monde où le carbone sera plus cher.

Et pourtant, nos efforts, quels qu'ils soient, pour instaurer en interne une tarification du carbone ne sauraient suffire ni être économiquement durables sans une action des États visant l'introduction partout dans le monde de systèmes de tarification et, à terme, reliant ces différents systèmes nationaux. Certains pays n'ont pas encore franchi le pas et ce déséquilibre est facteur d'incertitude sur les investissements et de disparités dans l'impact du politique sur l'économique.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel aux États, notamment dans la perspective des négociations de la COP21 à Paris, mais aussi au-delà, pour :

- instaurer des systèmes de tarification du carbone là où ils n'existent pas encore au niveau national ou régional ;
- créer un cadre international capable à terme d'harmoniser ces systèmes.

Pour contribuer à la réalisation de ces objectifs, nos entreprises sont désireuses d'entamer un échange direct avec les Nations unies et les États prêts à s'engager. Créer et mettre en œuvre une démarche réaliste de tarification du carbone est un domaine qui relève à la fois de notre intérêt et de nos compétences. Nous pouvons en particulier apporter :

1. **Notre expérience.** Cela fait plus d'un siècle que nous fournissons de l'énergie au monde. Nos entreprises couvrent la planète entière, connaissent parfaitement la gestion de grands projets et des risques de toutes sortes et sont rompues aux questions de commerce et de logistique. Comme nous sommes déjà utilisateurs des systèmes de tarification du carbone à travers le monde, nous pouvons aider à identifier les meilleures solutions.

2. **Notre motivation.** Nous tenons à être partie prenante de la solution et à fournir de l'énergie à la société pour de nombreuses décennies. À l'instar de nos homologues d'autres secteurs industriels, nous jouerons un rôle clé dans la mise en œuvre des mesures et le déploiement des technologies qui déboucheront sur un monde plus sobre en carbone. Si ces modèles d'activité et ces solutions resteront fragiles tant qu'ils n'auront pas atteint leur taille critique, l'harmonisation des différents systèmes de tarification à travers le monde permettrait de lever les incertitudes et ces solutions se mettraient plus rapidement à créer de la valeur pour l'économie.

3. **Notre pragmatisme.** Nous sommes convaincus que notre présence peut s'avérer précieuse pour définir une approche de la tarification du carbone à la fois pratique et réaliste, mais aussi ambitieuse, efficace et efficiente.

4. **Un espace de discussion.** Nos entreprises, et d'autres, se sont déjà rassemblées sous les auspices du Forum économique mondial pour former l'*Oil & Gas Climate Initiative*, quand elles ne sont pas membres de l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA) ou des initiatives de tarification du carbone de la Banque mondiale ou du Pacte mondial des Nations unies. Nous pensons que ces forums pourraient fournir un terrain adéquat pour un dialogue public-privé sur la meilleure façon de donner un prix au carbone dans la production d'énergie.

D'un point de vue pratique, nous, directeurs généraux, et nos plus proches collaborateurs, nous nous efforcerons de partager nos convictions sur le rôle de la tarification du carbone dans plusieurs cadres importants :

- lors de nos rencontres avec les ministres et représentants de l'exécutif ;
- lors des conférences auxquelles nous participons et dans lesquelles nous intervenons ;
- lors de nos rencontres avec les investisseurs ;
- lors de nos rencontres avec les autres parties prenantes telles que partenaires, fournisseurs et professionnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- lors de rencontres destinées à la direction et aux collaborateurs de nos propres entreprises.

La tarification du carbone entraînera naturellement un surcoût pour nos opérations et nos produits, mais des cadres réglementaires partout dans le monde donneraient à nos entreprises et à leurs nombreuses parties prenantes une visibilité claire pour leurs futurs investissements et un rôle bien défini pour bâtir un avenir plus durable pour notre planète.

Nous sommes conscients que le défi qui nous est posé relève du long terme et savons qu'il suppose une transformation du secteur de l'énergie. Depuis de nombreuses décennies déjà, notre secteur fait preuve d'inventivité et se situe aux premières lignes du changement. Nous ne doutons pas un instant que nous saurons perpétuer cette trajectoire d'innovation pour répondre aux défis de l'avenir.

Chacun d'entre nous enverra personnellement une copie de la présente à ses principaux contacts parmi les investisseurs, les pouvoirs publics, la société civile et ses propres collaborateurs.

Signataires :

BG Group plc
M. Helge Lund

BP plc
M. Bob Dudley

Eni S.p.A.
M. Claudio Descalzi

Royal Dutch Shell plc
M. Ben van Beurden

Statoil ASA
M. Eldar Sætre

Total S.A.
M. Patrick Pouyanné